



Communiqué de la Fédération SUD Protection Sociale

Pour financer son Plan d'actions contre la dépendance, Raffarin vient de décider de supprimer un jour férié ou un jour RTT. A partir de 2005, tous les salariés du privé comme du public devront donc travailler **gratuitement** un jour en plus. Cette mesure sera plus durement ressentie encore par les 7 millions de salariés qui ne bénéficient pas des 35 heures.

En contrepartie une contribution de 0,3% sera prélevée sur la masse salariale des entreprises. Les recettes ainsi dégagées à raison de 2 milliards d'euros par an iront alimenter une nouvelle Caisse (la CNSA ou Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie). La Sécurité sociale serait ainsi dotée d'une nouvelle branche qui prendrait en charge le risque dépendance.

La fédération SUD Protection sociale dénonce l'allongement de la durée du travail qui est programmée pour tous les salariés, au travers de la suppression d'un jour de congé. L'augmentation de la durée du travail, avec le recul de l'âge de la retraite (41 ans en 2012), ne peuvent que dissuader les employeurs d'embaucher, elles contribuent à l'augmentation du nombre du nombre de chômeurs et au renforcement de l'exclusion.

Dans un contexte où les plans sociaux se multiplient, la « *réhabilitation du travail* », prônée par le Medef et le gouvernement - au travers de l'obligation du travail gratuit - résonne comme une provocation. Cette décision fait par ailleurs supporter aux seuls salariés l'essentiel des efforts de solidarité qui doivent intervenir en faveur des personnes âgées et dépendantes.

Or non seulement le mode de financement du Plan d'actions de Raffarin est inacceptable mais les moyens dégagés (9 milliards d'euros d'ici 2008) sont insuffisants pour répondre aux besoins.

Raffarin cherche avant tout à enrayer sa baisse de popularité en chute libre depuis cet été. Mais ce n'est pas aux salariés de payer le prix de l'incompétence de son gouvernement, cruellement révélée au travers des 15 000 décès qui sont intervenus lors de la canicule.

Par ailleurs la fédération SUD Protection sociale s'interroge sur la nécessité de créer une caisse spécifique pour les personnes dépendantes, mais aussi sur les missions, le mode de gestion et les moyens en effectifs de cette future institution.

Car, contrairement aux autres caisses de Sécurité sociale, la CNSA - fait unique en son genre - n'aurait pas la charge de la gestion du risque qu'elle financerait, mais déléguerait ses moyens aux départements.

Pour SUD Protection sociale la Caisse d'assurance maladie a aujourd'hui vocation à gérer le risque dépendance. Mais élargir les missions de cette branche de la Sécurité sociale impliquerait de renforcer ses moyens financiers.

Or le Gouvernement qui a l'intention de privatiser l'assurance maladie a refusé sciemment de s'engager dans cette voie. A contrario, il a décidé de laisser la situation se détériorer, dans la mesure où l'année prochaine, il va manquer 10,1 milliards d'euros à la CNAM pour faire face aux besoins des assurés sociaux.

Ce déficit, officialisé par la loi de finances 2004 de la Sécurité sociale, va lui permettre de légitimer sa réforme libérale, qui passe notamment par l'augmentation de la part des assurances complémentaires dans les remboursements.

Les déremboursements de médicaments, l'augmentation du forfait journalier et la limitation de la prise en charge à 100%, inscrits dans cette même loi, sont autant de mesures qui nous préparent à libéralisation du système de santé où chacun devra cotiser en fonction de ses moyens financiers.

Pour notre fédération la France qui est un pays les plus riches du monde a aujourd'hui les moyens de conserver et d'améliorer son système de santé, notamment en faveur des personnes dépendantes, à condition de consacrer une part plus importante de ses richesses à la satisfaction des besoins sociaux et de consolider notre système de Protection sociale qui a précisément pour fondement de développer la solidarité notamment des jeunes à l'égard des plus âgés et des bien-portants à l'égard des malades.

Paris le 10 novembre 2003